

Séquestration du carbone : les principales forêts du monde en alerte rouge



21 Mars, journée réservée aux forêts se réveille en 2020 avec une nouvelle alerte inquiétante. Ce n'est pas des incendies mais en réalité leurs effets sur le piégeage du carbone. Les principales forêts du monde atteignent le pic de la séquestration du carbone.

Si les forêts tropicales demeurent l'un des fers de lance de la communauté internationale pour lutter contre le changement climatique, leur capacité à piéger le carbone de l'atmosphère décroît, selon une nouvelle étude publiée dans le journal scientifique « Nature ».

Pour parvenir à cette conclusion, les scientifiques ont suivi l'évolution de 300 000 arbres dans 565 espaces forestiers pendant 30 ans : une tâche ambitieuse et chronophage ! Ils ont mesuré le diamètre de chaque arbre et estimé le carbone de leur biomasse, en revenant à quelques années d'intervalle pour assurer ce suivi. En calculant le carbone stocké dans les arbres qui survivaient et dans ceux qui étaient morts, ils ont pu quantifier l'évolution du stockage du carbone au fil du temps. Cette situation s'explique principalement par une mortalité des arbres plus élevée, et donc un plus important rejet de carbone dans l'atmosphère.

Le Dr Wannes Hubau, chercheur au Musée royal de l'Afrique

centrale et premier auteur de l'article a expliqué « Nous montrons que le pic de séquestration du carbone a eu lieu dans les années 1990. En combinant des données d'Afrique et d'Amazonie, nous avons pu expliquer pourquoi ces forêts changent. En créant des modèles sur base de tous ces facteurs, nous avons montré que le puits de carbone des forêts africaines diminuera sur le long terme, tandis que celui des forêts amazoniennes diminue beaucoup plus rapidement ». Si les forêts amazoniennes pourraient dans un futur proche devenir émettrices de carbone, celles de l'Afrique centrale ne seront pas moins non plus. Selon cette étude, dans les années 1990, les forêts tropicales intactes ont capturé près de 46 milliards de tonnes de CO₂ de l'atmosphère. La capacité de ces forêts à capturer du carbone a diminué donc de 33 %, la superficie de forêt intacte a diminué de 19 %, alors que les émissions de carbone ont augmenté de 46 %.

Le professeur Simon Lewis de l'Université de Leeds, au Royaume Uni a alerté « Les forêts tropicales intactes restent un puits de carbone important, mais notre étude montre que si des politiques environnementales importantes ne sont pas mises en œuvre rapidement afin de stabiliser le climat, les forêts tropicales ne pourront bientôt plus absorber de carbone », Après des années de recherches de terrain en Afrique et en Amazonie, les scientifiques ont découvert que les conséquences dangereuses du changement climatique sur les forêts ont déjà commencé. Ceci, plusieurs dizaines d'années avant ce que prédisaient les modèles les plus pessimistes.

Pour W. Hubau « Le suivi-évaluation de forêts intactes est crucial si l'on veut pouvoir suivre les effets du changement climatique. Ce travail est plus que jamais nécessaire, car les forêts tropicales sont de plus en plus menacées ». A cet effet, les scientifiques suggèrent que les budgets carbone et les objectifs climatiques soient revus. Les menaces immédiates pour les forêts tropicales sont la déforestation, l'exploitation et les feux. Ces menaces nécessitent des actions

urgentes, recommandent les chercheurs.

L'étude conclut que « En réduisant nos émissions de carbone plus rapidement que prévu, il serait encore possible éviter que les forêts tropicales intactes ne deviennent une source importante d'émissions de carbone ». Notons par ailleurs que les forêts tropicales humides intactes sont connues comme étant des puits de carbone importants. Elles freinent le réchauffement climatique en capturant du CO2 de l'atmosphère et en le stockant dans leurs arbres.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Urgence environnementale: Mme Mehouede Yvonne Adjovi-Boco réagit et propose des solutions écocitoyennes

Pour célébrer la femme en prélude à la journée internationale de la femme, nous sommes allés à la rencontre d'une remarquable femme de la sphère environnementale au Bénin pour décortiquer de la crise environnementale au Bénin et dans le monde. Un entretien exclusif à lire absolument.

Madame, présentez vous à notre lectorat Eco-francophone et Eco-francophile.



Je suis Mehouede Yvonne Adjovi-Boco, sociolinguiste, conseiller technique à l'écocitoyenneté et la déconcentration au Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable.

Megan Valère SOSSOU : Il y a des décennies la planète terre subit les affres de la nature. Il s'agit sans doute d'une crise environnementale qui perdure.

Comment appréciez-vous la crise environnementale dans le monde et plus précisément au Bénin ?

Mme Mehouede Yvonne Adjovi-Boco : Puisque vous m'avez informé de l'opportunité de la journée internationale de la femme, je voudrais d'abord reconnaître que ce mois est attribué à l'évaluation de l'inclusion féminine ; rappelons au passage que le Bénin depuis la nuit des temps a lié une journée par semaine au principe femelle car le jeudi en fongbé c'est

gnonnuzangbé la journée de la femme. Et ce pays étant le berceau du vodùn l'esprit suprême qui féconde les principes mâle et femelle, la complémentarité y est la norme sacrée établie.

Tout porte donc à croire par ce rappel que sans l'isoler il est accordé à la femme un rôle de levier, aux fins qu'elle assume les exigences de reproduction pour que la balance de la vie. Qui dit 'vie' inclut l'ensemble de l'écosystème qui s'entretient en araignée, avec l'humain (homme-femme) doté de raison au cœur des 4 éléments à savoir le feu, l'air, l'eau, la terre, dont il a le co-bénéfice et l'entière responsabilité.

S'agissant de reproduction, l'humain dont la population s'accroît, semble s'inquiéter de ses propres besoins croissant de consommation et de production face aux éléments naturels. Cette angoisse est un signal d'alertes sur le principe du pollueur payeur car sa tendance à la facilité de prélever n'épargne pas la nature.

C'est donc moins la démographie que le mode de vie qui donne l'alerte car la terre n'étant pas élastique chacun craint l'explosion sous la pression des choix exercés à sa surface. Cette alerte est maintenue par la conscience que l'humain vit sur la surface de la terre et qu'à l'intérieur du globe terrestre vit le magma brûlant dont les éruptions de laves volcaniques sont impressionnantes ; par ailleurs à l'extérieur la terre tourne autour du soleil brûlant.

Depuis quelques temps les images du télescope chinois sur l'existence du « trou noir » qui semble être une ancienne planète ayant disparu sonne une autre alerte. En effet il pourrait supposer qu'il y a une limite qui s'impose naturellement aux planètes au risque qu'elles disparaissent. Et dans cet univers sans frontières, l'évolution scientifique effrénée donne le vertige à l'horizon humain.

Donc parlons de série d'alertes sans vivre en crise, car nous sommes encore en vie avec le climat, malgré les catastrophes qui nous font craindre de nouveaux risques ; et il faut donc répondre individuellement à une solution collective.

Megan Valère SOSSOU : Selon vous la responsabilité de conjuguer cette crise ou de répondre à cette alerte incombe à qui ? Les citoyens ? Les gouvernants ? Ou qui d'autres ?

Mme Mehouede Yvonne Adjovi-Boco : Depuis le sommet de Rio en

1992, l'alerte démarrée dix ans plutôt par les nations continue de s'organiser dans l'esprit des Nations pour l'unité. Elle inclut les notions de l'environnement humain, des « droits » de la famille humaine et de notre avenir à tous puis nous sommes le monde et un monde est une santé ; donc la mobilisation mondiale interpelle de plus en plus le rôle de chaque individu dans une organisation complémentaire qui veille le bilan carbone local et respecte la balance cosmique globale.

A ce seuil d'alerte il s'agit de consentir des devoirs avant les droits. Le climat est apparu comme une loi immanente qui évalue, juge et régule les actions individuelles sur l'environnement collectif. Désormais le bilan permet d'évaluer le pollueur-payeur.

Lorsque vous prélevez chaque jour de l'oxygène à l'air vous devez pouvoir le rembourser. Lorsque vous vivez au bord de la mer ou d'un cours d'eau vous devez opérer des choix compatibles... donc l'individu qui compose le complexe étatique est impliqué et ceux qui acceptent des responsabilités doivent eux aussi les assumer au nom de l'individu et des ménages ; des élus chefs de quartiers/villages, dignitaires et leaders d'opinion jusqu'aux gouvernants et organisations civiles et politiques, ils régulent les producteurs de biens économiques, matériels ou sociaux, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Megan Valère SOSSOU : Comment appréciez-vous le comportement (état des lieux) des citoyens béninois face à cette crise environnementale ?

Mme Mehouede Yvonne Adjovi-Boco : Le comportement se traduit concrètement par le mode de vie et les effets ou impacts de la consommation et de la production sur le milieu. Un individu sera dit citoyen lorsqu'il est réconcilié avec sa cité.

Lorsque l'humain va au-delà de lui-même à des influences et au rayonnement d'un service climato-environnemental, il devient utile ; il produit en harmonie avec les éléments qui le caractérisent, et, éco citoyen, il devient un guichet service de valeur ajoutée qui cotise à, et convergent vers le progrès social collectif : il plante des arbres, il évite de salir, il produit moins de déchets, bref, il pense en 3R –Réduire Réutiliser Recycler.

Il faut donc consommer local, produire ce qui est compatible avec le climat sous les tropiques ; il faut adopter les choix

pour un bilan carbone neutre qui produit l'oxygène et répare le carbone. Si vous pensez arbres à toute occasion, des essences autochtones, peu gourmandes en eau, aux racines pivotantes, alors oui vous contribuez, et si par ailleurs vous n'exagérez pas en consommant avec des déchets recyclables biodégradables, avec de la matière organique, alors c'est encore mieux.

Les comportements prennent leur source dans une éducation tridimensionnelle, en famille et de provenance connue, à l'école et dans la rue. Dans le contexte actuel le taux d'alphabétisés en langue officielle étrangère n'autorise ni au silence, encore moins à l'indifférence, ni à l'économie de paroles. Il faut agir.

Megan Valère SOSSOU : Quels efforts faites-vous au MCVDD à travers votre rôle et pensez-vous qu'il y a espoir ?

Mme Mehouede Yvonne Adjovi-Boco : La synergie des secteurs du cadre de vie étant les villes durables, ce choix opéré produit déjà une grande avancée qui replace l'humain au cœur des éléments physiques ; il crée la relation qui valorise aussi la nature et découle de l'économie touristique dont le gouvernement du Bénin a fait l'option.

L'effort d'un mode de vie qui valorise le milieu de vie est un levier-qualité pour le niveau de vie ; et les options prises ont pour ambition de restaurer la confiance qui bannit la peur et les prédatons. Le choix touristique étant une ouverture qui a besoin de confiance, le développement durable s'évalue lui-aussi à des repères écologiques confrontés aux références standard ; dans ce contexte d'environnement sans frontières s'impose donc l'application impérative de la loi cadre dont le Bénin s'est doté et des textes qui sanctionnent les violations.

La corruption désormais sanctionnée et la fin de l'impunité mais aussi le respect du foncier et de l'aménagement du territoire, les dispositions légales d'occupation des sols, des fonctions et vocations, amorcent le renforcement des grandes avancées.

Il y a une cohérence qui part de l'aménagement du territoire. Les marchés des territoires visent à créer des identités économiques à partir des terroirs vers les guichets de projets. Les études d'impact environnemental et social ; le plan 2D Décentralisation Déconcentration et la relecture des

textes de la décentralisation ; la répartition aux communes du retour sur prélèvements de l'assiette fiscale locale à hauteur de 50% ; l'implication des dignitaires traditionnels et la discrimination positive au bénéfice des femmes dans la gestion locale ; ce sont autant d'alternatives mais aussi des représentations collectives qui réservent une reconnaissance à chacun.

Dans le processus de dématérialisation et de numérisation déjà en cours, il est prévu un système d'alerte visant à réduire les préjudices environnementaux et à optimiser le renseignement et la promotion du développement par chaque témoin d'événement en temps réel.

Megan Valère SOSSOU : Quel message avez-vous à l'endroit des citoyens béninois pour la préservation de l'environnement ? Et plus particulièrement aux femmes vu le nombre et la place qu'elles occupent dans la société béninoise ?

Mme Mehouede Yvonne Adjovi-Boco : Si l'environnement est un enjeu de proximité, c'est à cause de son urgence et l'inclusion de la femme devient de ce fait une prescription afin que ce soit l'affaire de tous. Il faut conduire les alternatives dans un mental évolué dont les symboles communs seront les bornes repères et des codes pour le mieux vivre ensemble.

Il reste que les acteurs décentralisés à divers niveaux de la chaîne de décision dans la proximité, dépassent enfin le chantage électoraliste et les manipulations qui finissaient par pénaliser tout le monde.

La proximité issue de la décentralisation est une réalité de la démocratie contributive et l'environnement quant à lui est un enjeu de proximité ; à chacun donc d'y contribuer et non de le détruire par un comportement prédateur qui prélève et saccage par bouts, ce développement que tous sont supposés entretenir globalement et valoriser.

Le présent et l'avenir étant tributaires de choix de consommation climatiquement compatibles, il faut que les femmes évaluent leur inclusion aux côtés des hommes, et témoignent pour et manifestent de la reconnaissance en faveur des choix durables. Femmes et hommes sont deux faces complémentaires de la médaille de développement et il serait contreproductif de les isoler. Elles, sont des levains et doivent travailler à être aussi des leviers qui prennent la

parole publique pour se porter au secours l'éducation et de la santé préventive.

Que chacun ensuite fasse ce qu'il a à faire, joue son rôle, celui auquel il est prédestiné et soit prêt à assumer sa responsabilité face aux lois qui régissent l'ensemble ; chacun (homme et femme) doit être conscient de la relation d'une même cordée, afin que nul ne soit de trop pour défendre le patrimoine hérité des anciens à léguer aux générations futures.

Megan Valère SOSSOU : Votre mot de fin à l'endroit du Blog EcoCitoyens TV

Mme Mehouede Yvonne Adjovi-Boco: B ravo à vous blog EcoCitoyens TV qui faites aussi ce que vous avez à faire. Mais 3R ne l'oubliez pas Réduire Réutiliser Récycler

Megan Valère SOSSOU : Madame Mehouede Yvonne Adjovi-Boco, nous vous remercions de l'honneur accordé à notre média.

Mme Mehouede Yvonne Adjovi-Boco : C'est moi qui vous remercie

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Femmes rurales: de vraies motrices du développement des énergies durables au Bénin



Plus d'une décennie déjà, qu'en Afrique et précisément au Bénin, beaucoup d'habitants des zones rurales sont encore privés d'accès à l'énergie encore moins celle propre. Parmi les 728 millions de personnes qui utilisent des combustibles nocifs, comme le charbon ou le bois, pour la cuisine, ce sont en grande partie les femmes qui supportent le fardeau. Ce sont elles qui assurent la gestion de l'énergie au sein des foyers, qui investissent dans l'éducation de leurs enfants et qui s'occupent des personnes âgées ou malades. Ce sont donc elles qui ont le plus besoin de solutions utilisant les énergies propres et renouvelables.

Aujourd'hui, le constat est reluisant car il a été adopté une approche axée sur la participation des femmes à l'accès à toutes les formes d'énergies durables.

Les femmes de la commune de Matéri et le foyer amélioré wanrou



C'est le cas de la commune de Matéri, dans le département de l'Atacora au Nord Bénin où autrefois des femmes étaient sévèrement confrontées au manque récurrent du bois de chauffe constaté dans leur milieu. Un foyer amélioré du nom de wanrou a vu le jour par l'entremise d'une organisation de la société civile. C'est en effet un grand soulagement dans le rang de ces femmes qui ne savaient pas qu'il existe la possibilité d'utiliser très peu de bois pour cuisiner dans la propriété. Elles ont à faire à un foyer amélioré qui se diffère des autres foyers vulgaires à trois pierres. Parce que ayant été fait à base d'argile et ayant comme combustible une très faible quantité de bois de chauffe. Ce foyer vecteur d'une cuisine propre est composé de quatre grandes parties à savoir

: une chambre de ventilation (par où circule l'air), une chambre de combustion, un support de la marmite, et une cheminée qui canalise la fumée hors de la cuisine.

Il compte à ce jour des milliers d'utilisateurs répartis dans une dizaine de commune au Bénin et surtout dans les zones atteintes du phénomène de déboisement accru.

Rappelons qu'en terme de stockage du carbone, les ménages dans leur utilisation de ce foyer ne serait ce que pour la cuisson des trois repas (matin, midi, soir) permettrait d'éviter l'émission d'une quantité importante de dioxyde de carbone. Egalement, ce foyer présente une efficacité énergétique qui oscille entre 22 et 23 %. Ces femmes affirment s'être à l'aise désormais dans l'exercice de leurs différentes activités de transformation des produits agricoles et de la cuisine en famille. Généralement, les foyers améliorés constituent une transition de l'énergie non durable à celle durable comme l'énergie solaire.

Les femmes de la commune de Djidja et les panneaux solaires



L'utilisation de l'énergie solaire a beaucoup amélioré la qualité de vie des populations, et surtout celle des femmes. Si l'inclusion des femmes est nécessaire pour relever les défis énergétiques, cela sous entend qu'elles seront bien formées à la manipulation de l'énergie solaire. Ce n'est pas le cas d'un groupe de femmes grossistes dans la vente du charbon de bois rencontrées dans l'arrondissement de Dan, commune de Djidja qui souhaiterait se reconverter dans l'énergie solaire. Or, comme l'a fait remarquer la Banque mondiale, «...par rapport aux hommes, les femmes réinvestissent généralement une part plus importante de leurs revenus dans

leur famille et leur communauté, distribuant la richesse au-delà d'elles-mêmes». Et donc insérer les femmes dans cette compréhension revient à impacter toute une communauté. Justement, dame Eugénie Adagbè, transformatrice d'arachide dans l'arrondissement rural de Avogbanan dans la commune de Bohicon déclare comme pour étayer «depuis l'installation des panneaux solaires chez nous, nous n'achetons plus du charbon de bois ni du pétrole pour les tâches ménagères et tous nos voisins viennent charger leurs téléphone portable chez nous moyennant un coût».

L'inclusion des femmes est nécessaire pour relever le défi énergétique.



Selon M. Sinsin un acteur majeur de l'énergie solaire au Bénin, on peut bien sûr miser sur les femmes dans un domaine majoritairement masculin. Les femmes des milieux ruraux surtout qui possèdent des lampes solaires bénéficient d'un pouvoir de décision accru, davantage de respect et d'un contrôle plus important sur les décisions financières. Enfin, pour garantir le développement durable du Bénin, il est indispensable de reconnaître le rôle crucial des femmes dans l'offre au sein de la chaîne de valeur des énergies durables, de promouvoir leur inclusion à tous les niveaux et de lutter contre les barrières culturelles et traditionnelles auxquelles elles continuent d'être confrontées au jour le jour dans la transitions énergétique.

La Chine interdit « complètement » le commerce et la consommation d'animaux sauvages

La Chine a décidé d'interdire « complètement » et immédiatement le commerce et la consommation d'animaux sauvages, une pratique suspectée dans la propagation du nouveau coronavirus. (STR/AP/SIPA) La Chine a décidé d'interdire « complètement » et immédiatement le commerce et la consommation d'animaux sauvages, une pratique suspectée dans la propagation du nouveau coronavirus. (STR/AP/SIPA).



La Chine a décidé lundi 24 février d'interdire « complètement » et immédiatement le commerce et la consommation d'animaux sauvages, une pratique suspectée dans la propagation du nouveau coronavirus.

En effet, le comité permanent du Parlement chinois qui s'est réuni lundi et a approuvé une proposition « pour interdire complètement » le commerce d'animaux sauvages, « abolir la mauvaise habitude de trop consommer des animaux sauvages et protéger efficacement la santé et la vie de la population », a rapporté la télévision d'Etat CCTV.

Pour tenter d'enrayer l'épidémie meurtrière de pneumonie

virale, qui serait partie d'un marché où étaient vendus des animaux sauvages pour la consommation humaine, la Chine avait adopté fin janvier une directive interdisant temporairement ce commerce, « jusqu'à la fin de la situation épidémique nationale ».

La chine ou le Commerce d'animaux exotiques

Le commerce d'animaux sauvages avait également été interdit lors de la crise du sras (syndrome respiratoire aigu sévère) en 2002-2003, un coronavirus dont la transmission avait également été liée à la consommation d'animaux sauvages. Des organisations militant pour la protection des animaux accusent la Chine de tolérer un commerce caché d'animaux exotiques utilisés pour la cuisine ou la médecine traditionnelle. Le coronavirus, qui a déjà tué près de 2 600 personnes en Chine continentale et une trentaine ailleurs dans le monde, avait été repéré en décembre sur ce marché.

La source exacte du nouveau coronavirus n'a pas encore été confirmée.

Les scientifiques soupçonnent un mammifère et ont tour à tour suspecté les chauves-souris comme animaux « réservoir », les pangolins comme « hôtes intermédiaires » ayant permis au virus de s'adapter à l'homme ou encore d'autres animaux. Des civettes figuraient parmi les dizaines d'espèces mises en vente par l'un des marchands de Wuhan, selon une liste de prix qui a circulé sur internet en Chine. Y figuraient également des rats, des serpents, des salamandres géantes et des louveteaux vivants.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité